

influence qu'y exercent la science et le talent à l'encontre des privilégiés et de la richesse une compensation à ce qui lui manque d'ailleurs. Voici du reste comment s'exprime sur ce point un écrivain que nous avons eu fréquemment occasion de citer, M. Forcade dans la *Revue des Deux-Mondes*.

" Ah ! il reste beaucoup à faire pour accoutumer ce pays à compter sur lui-même ; on est perspicace de la vérité poignante de ce mot, quand on songe à la détresse rouennaise. Tout homme d'état digne de ce nom, doit voir là un exemple de la triste influence que des institutions imparfaites peuvent exercer sur les mœurs d'un peuple. Il faut qu'on sache en effet jusqu'à quel point ce mot a été vrai dans cette circonstance. Nous sommes en janvier ; c'est en septembre ou en octobre qu'on eût dû mettre la France au courant des souffrances des ouvriers de Normandie et ouvrir les souscriptions, car la détresse a commencé ici à peu près en même temps que dans le Lancashire. N'y a-t-il point une ironie cruelle dans ce fait que, durant plusieurs semaines, nos journaux ont été remplis des détails sur la détresse du Lancashire, que leur fournissait une agence de traduction des feuilles anglaises, tandis que sur notre sol français, des milliers de Français, à trente ou quarante mille de Paris, souffraient sans qu'un écho de leurs gémissements nous fût apporté par la presse française ? Mais pourquoi dira-t-on les chefs d'industrie de Rouen n'ont-ils point signalé eux-mêmes le mal tout de suite ? Cela eût été facile dans les pays où les citoyens sont accoutumés, par la liberté, à compter sur eux-mêmes, c'est-à-dire à se mouvoir dans leur sphère d'action légitime ; mais il n'en est pas ainsi en France : nous n'avons point l'habitude de l'initiative privée, nous n'avons pas la liberté de réunion et la plate-forme retentissante des *meetings*. Il eût fallu alors s'adresser à la presse. La presse !... qui dans ce pays affronte la publicité sans trembler ? Ne se sent-on pas exposé au reproche périlleux d'exciter une agitation factice, de troubler la tranquillité publique, de propager de fausses alarmes ? La misère, c'est l'attribut naturel de l'aristocratique Angleterre ; mais ne serait-ce pas manquer de patriotisme que d'annoncer qu'il peut y avoir en France cent mille ouvriers sans salaire et sans pain ? Nous comprenons les scrupules, les timidités des personnes honorables et dévouées, qui ont organisé le comité de bienfaisance de la Seine inférieure à l'endroit de la publicité et de la presse. Ils ne sont point coupables du retard regrettable que leur circonspection a mis à la réparation du mal ; ce retard ne doit être imputé qu'à nos imparfaites institutions et aux mœurs publiques que ces institutions nous ont données. Ils ont même agi prudemment peut-être pour le succès de leur œuvre, en s'interdisant toute relation avec les journaux. Ils ont mis aussi leur charitable entente à l'abri de tout prétexte de défaveur. La vérité, lente à se révéler, a fini pour ainsi dire par faire explosion toute seule. Si l'élan de la France n'a pas été assez prompt, si de cruelles douleurs ont été trop tardivement secourues, on ne doit donc en accuser que les tristes causes qui empêchent ce pays de s'accoutumer à compter sur lui-même.

" L'organisation des secours et les premières répartitions, si minimes qu'elles aient été, ont déjà produit un heureux effet parmi la population souffrante : elles ont fait pénétrer au sein de cette lugubre misère une lueur d'espoir et une chaleur de bons sentiments. Le moral, comme on le dit, se relève. Tous les avis de Normandie sont d'accord pour proclamer la dignité ferme et résignée avec laquelle les populations frappées par le chômage supportent leur infortune. Ce n'est pas seulement de la sympathie et des secours que nous leur devons, c'est de l'admiration. Le mal fait surtout ses ravages dans le pays de Caux. Ces braves Cauchois sont, en vérité, une forte et excellente race ; parmi eux pas un murmure, ils apprécient avec calme, ils jugent froidement leur situation : " Que voulez-vous, disait un de ces tisserands, parlant du chômage, quand il n'y a point de blé dans la trémie, le moulin ne peut pas moudre : il n'y a pas de coton en fabrique, on ne peut pas pousser la navette. " C'est la même foi robuste, la même confiance dans le vieux pays des aïeux, qu'on nous raconte de ces autres Cauchois d'au delà de l'Atlantique, de ceux du Canada, de l'Acadie et du Cap-Breton."

Comme on le voit, les conséquences de la guerre des Etats-Unis sont une immense difficulté pour les principaux Etats européens, pour la France et pour l'Angleterre surtout. La doctrine de non-intervention, doctrine d'invention toute récente, résistera-t-elle encore longtemps aux nécessités les plus cruelles des populations, aux droits les plus évidents de l'humanité ? Ne point se mêler des affaires de son voisin est une excellente chose ; excepté, toutefois, quand sa maison brûle, d'abord parce qu'elle brûle, et ensuite parce qu'elle peut mettre le feu à la nôtre. M. Drouin de Lhuys a déjà paru une fois de cet avis, et les nouvelles les plus récentes sont qu'il va donner suite, isolément, à ses projets de médiation. La situation des Etats du nord, pendant ce temps, ne s'améliore guère, et les rêves qu'ils ont éprouvés sur mer, quoique moins considérables, ont encore une plus grande signification et une plus grande portée que tout ce qu'ils ont jusqu'ici éprouvé sur terre. La levée du blocus de Galveston, au Texas, et encore plus, celle du blocus de Charleston, sont des événements gros des résultats les plus inquiétants, et qui ouvrent une nouvelle période dans l'histoire de cette guerre. La course continue aussi à se faire avec le plus grand succès de la part des confédérés, et le commerce américain souffre chaque jour davantage de ces désastres. On a bombardé, depuis, Galveston, mais sans succès, et sur toute la ligne, le nord paraît, ou garder avec peine ses positions, ou céder devant les efforts de la nouvelle confédération, laquelle combat avec cette détermination et ce courage qu'on ne trouve guère que chez ceux qui luttent comme elle *pro aris et focis*.

Le parlement anglais et les chambres françaises se sont ouverts pres-

qu'en même temps que notre propre parlement. Dans son discours, la reine se félicite de s'être abstenue de prendre aucun parti dans le but d'amener une cessation de conflit entre les parties belligérantes de l'Amérique du Nord, parce qu'il ne lui a pas semblé qu'aucune ouverture de ce genre put être accompagnée d'une chance de succès. Ceci n'est point d'un trop bon augure pour la médiation isolée de M. Drouin de Lhuys.

Après ce paragraphe, le plus remarquable est celui dans lequel la Reine se déclare profondément touchée de la manifestation *non provoquée et toute spontanée* des Grecs en faveur de son fils ; mais elle ajoute que des engagements diplomatiques et d'autres puissantes considérations ne lui ont point permis d'acquiescer à ce vœu général de la nation grecque. La reine se déclare, de plus, disposée à renoncer au protectorat des îles Ioniennes, si les habitants manifestent le désir bien arrêté d'être réunis au royaume de Grèce sous le monarque qui remplacera le roi déchu. Mais ce choix n'est pas encore fait et le trône de Grèce, comme un simple portefeuille, reste vacant. " La question grecque, dit M. Gaillardet, fournit à l'Europe une nouvelle image de la toile de Pénélope. Après avoir refusé, puis accepté le trône, le duc Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha le refuse de nouveau."

L'ouverture des chambres françaises a présenté le même spectacle que nous voyons ici. Tandis que la chambre des députés s'est engagée dans une discussion longue et opiniâtre sur l'adresse, le sénat a voté la sienne après de courts débats et par tous les membres présents, à l'exception du Prince Napoléon. En recevant l'adresse, l'Empereur a affecté de ne point tenir compte de la protestation isolée de son très-peu féal et très-peu aimé cousin ; et il a parlé de l'*unanimité* du sénat.

On a relevé, dans le projet d'adresse de la chambre des députés, une phrase peu grammaticale ; c'est celle où la chambre dit : " dans la crise américaine, nos sentiments d'humanité sont plus affectés que ceux de nos intérêts. " Ceci va à prouver que nous n'avons pas en Canada le monopole des solécismes officiels.

" Iliacos intrā muros peccatur et extra."

Deux oppositions, l'une catholique et conservatrice, l'autre démocratique, ont pris le gouvernement entre deux feux. MM. Kolb Bernard, Plichon et Anatole Lemerrier ont été les orateurs du premier de ces partis ; MM. Jules Favre et Ollivier, qui, depuis plusieurs années, représentent presque seuls le dernier, ont fait des discours remarquables dans leur sens. M. Ollivier paraît avoir eu surtout, pour objet, de réunir dans une même phalange les démocrates et les libéraux ; mais la chose sera difficile, car l'Empereur, en s'attachant les derniers, a eu surtout pour but de les isoler de l'autre parti, et comme il a même risqué de perdre tout-à-fait l'appui des conservateurs pour gagner celui des libéraux, il n'est guère probable qu'il laisse échapper une conquête qui lui coûte aussi cher. Selon M. Ollivier, si le gouvernement impérial n'est point devenu un gouvernement parfaitement constitutionnel, c'est la faute et des libéraux et des démocrates : " ceux-ci ayant tort de s'opposer à la transformation démocratique que subissent les sociétés modernes, ceux-là ayant tort de vouloir que cette transformation s'opère à l'aide des doctrines étroites et stériles du jacobinisme. Il faut que les démocrates deviennent des libéraux, et que les libéraux deviennent des démocrates."

Tandis que l'on ne parle ainsi que de libéralisme et de démocratie, la vieille aristocratie française, dont le rôle est encore, malgré tout, quelque chose dans ce monde, vient de perdre deux de ses membres, dont les noms rappellent des souvenirs qui ne sauraient être indifférents à nos lecteurs. L'un est le marquis de Montcalm-Gozon, petit-fils du dernier défenseur de Québec ; l'autre est le duc de Lévis, mort à Venise. Le marquis de Montcalm avait vu avec émotion les honneurs rendus, dernièrement, en Canada, à la mémoire de son aïeul et des autres héros ses contemporains : l'érection d'un cénotaphe dans l'église des Ursulines et celle du monument de la seconde bataille des Plaines d'Abraham l'avaient vivement touché, et nous avons vu une lettre dans laquelle se trouvent exprimées, par de nobles paroles, la reconnaissance que ces démonstrations lui inspiraient envers notre pays : " Si je n'étais pas si âgé, disait le noble vieillard, j'irais vivre et mourir dans un pays où l'on conserve, avec une vénération si touchante, la mémoire des héros français."

Notre nécrologie locale a aussi enregistré, depuis notre dernière livraison, plusieurs noms considérables. Nous mentionnerons seulement ceux de Sir John Beverley Robinson, juge en chef du Haut-Canada, de l'honorable Dominique Mondelet, juge aux Trois-Rivières et de M. Thomas Molson. Ce dernier, homme aussi généreux qu'excentrique, avait bâti un collège et une église à ses frais et mis sur le fronton de ce dernier édifice une inscription qui rappelait le fameux " Deo erexit Voltaire."

Sir John Beverley Robinson était né à Berthier, dans le Bas-Canada, en 1791. Il fut procureur-général du Haut-Canada à vingt-et-un ans ; et pouvait se rappeler le temps où cette province ne contenait qu'une population de trente mille âmes. Il fut pendant dix-huit ans membre de la législature et toujours considéré comme le chef de l'oligarchie connue sous le nom de *Family compact*. Il s'opposa énergiquement à la réunion législative du Haut et du Bas-Canada, prévoyant que l'élément démocratique recevrait par cette mesure un très-grand accroissement de force et de vigueur. Il publia sur ce sujet à Londres, où il s'était rendu pour lutter contre l'influence de Lord Sydenham et de la maison Baring, une brochure intitulée *Canada and the Canada Bill*, laquelle contient des appréciations très-remarquables.